11e ANNÉE. — N° 534 PARAIT LE SAMEDI 20 Avril 1895

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLE D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LES ALARMISTES

Une question a été posée au ministre de la guerre.

On lui a demandé si l'un des ministres, et, parmi les ministres, l'un des deux ou trois de qui la main détient les secrets dont peut vivre ou mourir la France, n'avait pas livré le détail des délibérations du Conseil supérieur de la guerre à une personne de son « entourage intime », et si cette personne n'avait pas aussitôt quitté son foyer pour aller porter ce secret à une ambassade étrangère qu'on devine.

Dans quel but? On ne sait. Pour rien, sans doute; pour le plaisir! Et puis aussi parce que tout est bon contre un adversaire politique.

La haine politique a merveilleusement formé la presse à ce genre de guérilla. On n'en est plus, à l'encontre de l'homme visé, à la forme dubitative de l'insinuation, à la question vague toujours un peu gauche et qui laisse le lecteur sceptique en le faisant douter de la sûreté de l'information. On multiplie les précisions, on met les points sur les *i*.

Dans le cas actuel, on avait poussé fort loin la mise en scène. La trahison était sortie à telle heure de la maison du ministre, elle avait pris telle rue, était allée frapper à telle porte. Il y avait dans l'affaire une dépêche. On en disait le numéro, on indiquait son étendue, le lieu, l'heure, la minute du dépôt. On la suivait dans sa marche.

L'œil infatigable du révélateur avait tout enregistré; sa main vengeresse imprimait tout. Au peuple de faire le reste.

Le ministre de la guerre a dû répondre. Il a dit, d'une voix coupante : « Il n'y a pas eu de dépêche; il n'y a pas eu d'enquête; il n'y a *rien* eu. Tout est faux dans cette affaire! »

Tout est faux!

Quelqu'un a donc machiné cette aventure comme une comédie ou comme un drame... Dans quel but? Que voulait-il?

Les temps où nous vivons ne sont point troublés matériellement; on a pu faire entendre la vérité, et devant la lumière du démenti la calomnie a pu s'évanouir sans bruit dans un haussement d'épaules et ne laissant rien après elle que le souvenir de sa sottise.

Mais il n'en va pas partout de même et la main qui sème la calomnie n'est pas toujours inoffensive. En de certaines crises politiques ou militaires, une nouvelle jetée à la foule est facilement meurtrière. Anonyme et irresponsable, elle a quelquefois tué le mandarin. L'histoire garde le souvenir atroce de journées où la délation a engendré le meurtre, provoqué la folie du sang.

Le soupçon est comme un mauvais air qui passe sur les foules et les affole. Au moment propice, il les précipite sur l'homme visé, et dans le tumulte et le désordre des rues, il jette en holocauste à la ville et au peuple les cadavres d'un Jean de Witt et d'un Filangieri!

Je hais les justiciers sans nom qui crient dans les carrefours : « Nous sommes trahis! » comme je méprise le mauvais soldat qui pousse dans la bataille le « sauve qui peut! » des paniques.

A. DESCUBES (député).

L'ARMÉE

Le mois d'avril est le moment où les jeunes soldats terminent leurs *classes*. Sur l'apprenti soldat devenu compagnon, le colonel X... a écrit dans la *Nouvelle Revue* une page qui est à citer :

Dans la vie militaire, le mois d'avril marque la fin d'une première période importante. L'apprenti soldat est devenu compagnon. Sous le patronage du dieu Mars, son éducation première s'est achevée; son façonnage physique est assez avancé pour qu'on le juge désormais capable d'entrer dans la formation des troupes de campagne et de faire la guerre. Ses horizons vont s'élargir; il passe à l'école de compagnie ou d'escadron; voici venir les marches d'entraînement, les feux de guerre, les exercices du service en campagne, l'ordre dispersé, le combat individuel où l'homme sent sa valeur personnelle et dans lequel, grâce à Dieu, notre race a conservé, sur toutes les autres, une supériorité qui a jadis fait sa gloire militaire et qui rendra, tôt ou tard, le lustre à ses armes. Aucune nation ne possède un soldat meilleur, et telle est l'aptitude native du nôtre que, moins que personne, nous avons à craindre les conséquences d'une réduction dans la durée de présence sous les drapeaux. Donnez à ces hommes de bons chefs; sachez organiser le commandement; efforcez-vous de conduire aux sommets de la hiérarchie les plus dignes par leur caractère : nulle armée ne surpassera la nôtre.

Depuis plus de vingt ans, il semble que nous ayons perdu la notion de notre propre valeur : les uns ne cessent de regarder au delà des frontières pour découvrir les secrets de la victoire; mais qu'ils se rappellent donc que le succès met en lumière les qualités d'une organisation ou en masque les défauts et que dans la défaite, au contraire, toutes les défectuosités apparaissent. En 1870, il n'y avait pas entre les Allemands et nous une disproportion telle que la victoire leur fût certainement assurée. Ils ont commis moins de fautes que nous, il est vrai, mais leurs fautes mêmes ont tourné à leur avantage. La chance nous a toujours été contraire, et la chance est l'appoint principal de la victoire sur le champ de bataille. Qu'on sache donc tout cela et surtout qu'on le redise souvent aux jeunes gens.

Dans le numéro du 15 avril de la *Nouvelle Revue*, que de choses à lire, graves ou légères, intéressantes toujours.

Une magistrale étude de G. G. sur la *Loi militaire allemande*; deux articles d'académiciens : *La Curiosité*, par M. Sully Prudhomme; *L'Ecole normale supérieure*, par M. Gréard; *Les souvenirs d'un matelot*, par Georges Hugo; *Paysages de France*, par Alfred Ernst; *La personnalité civile des musées*, par Léonce Bénédite; le roman nouveau de Léon Daudet, *Les Kamtchatka*, et la fin du roman de Robert Scheffer, *Le chemin nuptial*, d'un art délicat et passionnant.

Aux *pages courtes*, des noms éclatants : Edmond de Goncourt, Juliette Lamber, Jules Case, Aman Jean, J.-H. Rosny, etc.

TRIBUNE LIBRE

Révision de la Constitution

VII

Rapport des Sages

Au géant souverain de France

Grand Maître,

Vous nous avez fait l'honneur de nous appeler auprès de vous et, après nous avoir donné de lumineuses instructions sur vos vues d'ensemble, de constitution de gouvernement et d'administration du Peuple français, vous nous avez chargés de faire un travail très étudié sur ces grandes questions et de vous présenter un projet général.

Nous avons l'honneur, aujourd'hui, Grand Maître, de soumettre à votre approbation l'ouvrage auquel nous nous sommes livrés d'après votre programme et en regardant devant nous dans l'immense horizon que vous avez fixé.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

N° 20

AZOR & VELLEDA

XXI

Qui pouvait m'envoyer ce « poulet » ? Le timbre de la poste ne me fournissait qu'une indication des plus vagues. « Place de la Bourse » ; je ne connaissais dans ces parages personne avec qui je fusse assez lié pour disposer ainsi de moi. L'écriture m'était totalement inconnue.

Une revue minutieuse des « dames » qui pouvaient me réclamer un service de cette nature me laissa bien perplexe. J'avais beau retourner la question dans tous les sens, j'aboutissais toujours à deux noms : Velléda et Désirée.

Seules, elles pouvaient se risquer à demander à Mme Catannas et obtenir d'elle l'autorisation nécessaire pour enfreindre la consigne qui interdisait à tout locataire mâle du monastère de recevoir chez lui une personne du sexe.

Mais laquelle des deux ? Quelle apparence que Mlle Van Hope, surtout dans sa nouvelle situation, se livrât à une incartade de ce genre ? Et Pablo ?

A bien prendre, la même objection se présentait pour ma petite cousine. Je ne m'imaginais pas tante Sophie autorisant sa fille à courir les bals, même au bras d'Azor. Je ne m'imaginais pas plus Velléda s'échappant du logis maternel, sans permission, pour aller passer la nuit dehors, car enfin on ne va pas au bal masqué pour rentrer à minuit, et même dans ce cas, c'était assurément une heure indue : lors des galas de Mme Catannas, la séance était levée depuis pas mal de temps quand onze heures sonnaient.

Ma foi, je cessai de me tracasser l'esprit. L'aventure, avec son mystère, ne me déplaisait pas. Il ne restait que quatre jours jusqu'au samedi désigné. J'attendis.

Le samedi, dès neuf heures du soir, j'étais chez moi, sous les armes, ayant fait toilette complète. Je dus attendre deux heures dans une incertitude qui finissait par tourner à l'énervement. « S'est-on moqué de moi ? pensais-je, sans songer que le bal masqué ne « bat son plein » que vers minuit.

Une voiture s'arrête sous les fenêtres de l'hôtel de famille. J'avais l'oreille aux aguets. Un pas léger et hâté, auquel je ne pouvais me méprendre, annonçait l'approche de la dame, avec un bruissement d'étoffes de soie. Un coup léger à la porte ;

— Entrez !

La dame entra, entièrement enveloppée d'un domino fort élégant, ma foi, et munie du loup traditionnel. Elle paraissait émue et agitée, mais ne prononça pas un mot et tomba plutôt qu'elle ne s'assit dans le fauteuil que je lui offrais. Je respectais son silence, intrigué plutôt qu'ému. Soudain, rabattant le capuchon du domino, elle enleva son loup.

— Velléda ! c'est toi.

— Vous attendiez quelque autre? fit-elle en riant franchement.

— Je conviens que ..... Non, je ne conviens de rien du tout.... j'attendais.... je ne savais pas.

— Mon cher Azor, voilà une vraie surprise, hein! Velléda, la fille de tante Sophie. qui vient dan la chambre d'un garçon le prier de la mener au bal masqué.

— Mme Catannas sait, ta mère est consentante ?

— Si ce n'était pas, vous ne consentiriez pas à m'emmener ?

— Certes.

— Eh bien, Azor, il faudra pourtant que vous me serviez de cavalier sans être certain que j'ai les autorisations nécessaires.

— Mademoiselle ma cousine, jamais.

— Ne dites pas jamais, Lucien. Ce n'est pas pour mon plaisir que j'entreprends cette escapade. Il s'agit d'affaire sérieuse. Velléda, que vous devez connaitre pourtant, n'agit pas à la légère. Il faut vous confier entièrement à moi, comme je me confie à vous.

— Pas, tant que tu ne m'auras pas affirmé que je n'encours aucune responsa-

© VILLE DE SISTERON

Nous avons divisé notre travail en quatre parties principales, savoir :

CHAPITRE Ier
La Constitution Française

—

CHAPITRE 2
Les Pouvoirs Publics

—

CHAPITRE 3
Le Programme du Gouvernement

—

CHAPITRE 4
Les
Questions Sociales et Philanthropiques

—

Nous allons libeller les articles de chacun de ces chapitres et les expliquer, les justifier dans un exposé des motifs qui suivra cette énumération des articles, chapitre par chapitre, afin que le corps électoral tout entier, qui sera appelé par un Plébiscite à ratifier la Constitution, puisse le faire en pleine connaissance de cause et pour que la presse puisse y apporter tous les loyaux moyens de discussion qu'elle jugera utiles à l'édification de tous.

CHAPITRE Ier
La Constitution Française

—

Base de la Constitution

—

Article 1er. — La Constitution française est basée sur le principe **du Gouvernement de tous par tous et pour tous,** avec le Peuple Souverain.

Art. 2. — Le Gouvernement porte le titre :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

Il y a un chef de l'Etat appelé Président de la République.

Art. 3. — Le suffrage universel est le moyen donné au Peuple Français, dûment réuni, pour manifester sa volonté par l'élection.

Tout citoyen majeur et maître de ses droits est électeur et, en cette qualité, inscrit sur un *registre électoral* ouvert à cet effet.

Art. 4. — La totalité des électeurs forme le Peuple Souverain, un et indivisible.

Les électeurs se réunissent constitutionnellement dans leurs comices tous les ans au mois de mars pour discuter les affaires du pays, choisir leurs mandataires et pour voter.

Le devoir de tout électeur inscrit est d'être électeur votant.

La totalité des votants forme le *Pouvoir Générateur.*

Une Loi électorale règlera les détails de toutes ces dispositions.

Art. 5. — Par l'intermédiaire du Pouvoir Générateur, le Peuple Français confie l'administration de ses affaires et le gouvernement de son pays à des mandataires qu'il nomme par circonscriptions électorales de département ou d'arrondissement, par canton et par commune, au moyen du suffrage universel. Ces mandataires forment dans leur ensemble les *Corps élus de la Nation.*

Corps élus

Art. 6. — Les corps élus forment :

1° Le Pouvoir régulateur ;

2° Le Pouvoir législatif ;

3° Les Conseils des départements et ceux des communes.

Ils se composent :

§ Ier. — D'une Chambre unique dite Assemblée régulatrice, chargée de la garde de la Constitution et du contrôle des autres pouvoirs.

§ 2. — D'une Chambre unique dite Assemblée nationale, chargée de discuter et de défendre les intérêts généraux du pays et de faire les lois ou prescrire les règles de conduite des citoyens dans leurs rapports les uns avec les autres d'une part, avec la société et avec les autorités de l'autre. C'est le Pouvoir législatif tel qu'il est régi par les dernières lois sur la matière.

§ 3. — D'une Assemblée départementale, chargée de discuter les intérêts de chaque département et de l'administrer. C'est le Conseil Général tel qu'il est régi par les lois actuelles, doublé des Conseils d'arrondissement.

§ 4. — D'une Assemblée par commune, chargée de l'administration de la cité et de faire valoir ses intérêts. C'est le Conseil Municipal régi par les lois existantes.

Art. 7. — L'Assemblée régulatrice de la Constitution est composée de 130 membres environ, à raison d'un membre par département ou par circonscription de 400,000 habitants, suivant une loi de répartition à faire, déterminant exactement le nombre de ses membres ainsi que leurs circonscriptions respectives. Les pouvoirs et la mission de cette Assemblée sont plus amplement fixés à l'article 29 ci-après.

Art. 8. — L'Assemblée nationale est composée de 600 membres environ, à raison d'un par arrondissement ou par circonscription de 60 à 75,000 habitants (15 à 20,000 électeurs), suivant une loi de répartition déterminant exactement le nombre de représentants pour chaque département ainsi que les circonscriptions électorales.

Art. 9. — Les membres de l'Assemblée régulatrice et ceux de l'Assemblée nationale doivent être citoyens français, être âgés de 40 ans au moins et de 60 ans au plus le jour de leur élection.

Art. 10. — Les membres des Assemblées départementales ou communales sont soumis aux mêmes conditions d'âge et de nationalité que les membres de l'Assemblée nationale.

Art. 11 — Tous les membres de l'Assemblée régulatrice, de l'Assemblée nationale, des Conseils Généraux et des Conseils Municipaux, sont élus pour six ans.

Art. 12. — Tous les corps élus sont renouvelables par tiers tous les deux ans.

Les membres sortants de la 1re et de la 2e période de renouvellement seront tirés au sort.

Pour l'Assemblée régulatrice, le tirage des membres sortants se fera par groupe de trois départements limitrophes.

Pour l'Assemblée nationale, le tirage des membres sortants sera fait par département ou par groupe de trois circonscriptions électorales.

Art. 13. — Tout membre sortant d'une Assemblée régulatrice, nationale, départementale ou communale, n'est plus immédiatement rééligible, et il devra laisser passer une période de renouvellement biennal avant d'avoir le droit de se représenter aux électeurs ou de solliciter leurs suffrages.

Toutefois, la règle ci-dessus subirait une exception pour tout membre de l'Assemblée régulatrice ou de l'Assemblée nationale qui serait réélu d'office dans cinq circonscriptions ; mais, dans ce cas, le réélu devrait opter pour une autre circonscription que celle qu'il représentait précédemment.

Art. 14. — Chaque Assemblée vérifie et valide les pouvoirs de ses membres ou les infirme et les annule.

Art. 15. — Tout élu invalidé par suite de corruption d'électeurs ou de fraude électorale par lui commise, soit directement, soit indirectement, sera traité comme un membre sortant et n'aura plus le droit de se représenter immédiatement aux électeurs.

La corruption électorale étant contraire à la Constitution, l'Assemblée régulatrice devra, soit d'office, soit sur requête, connaître et prononcer souverainement sur les cas de corruption.

Art. 16. — Les membres de l'Assemblée régulatrice, ceux de l'Assemblée nationale, choisissent dans leur sein leurs président, vice-président, questeurs, secrétaire, qu'ils nomment pour deux ans.

(*A suivre.*) X. Y.

LE PARLEMENT

Au Sénat

De M. Descubes, dans la *Nouvelle Revue*, ces notes piquantes sur les dernières discussions du Sénat.

Le Sénat a mené vivement l'examen du budget. Il a donné tort à ceux qui souhaitaient de le voir s'attarder à la discussion des lois de finances. Et cependant, si brève, cette discussion a été brillante.

La haute Assemblée a goûté surtout un discours de M. Loubet, tout imprégné de sagesse, tout pénétré de bon sens, sans illusions, sans exagérations, et qui contraste heureusement avec les déclamations des pessimistes aussi bien qu'avec les emballements des optimistes.

M. Loubet est un mentor rassuré qui promène un regard tranquille sur l'abîme du déficit et qui, ne pouvant le combler, se préoccupe au moins de l'entourer de barrières.

Espérons que la France, dûment avertie par l'affichage, ne s'y précipitera pas !

Le Luxembourg s'est beaucoup plus échauffé que le Palais-Bourbon sur la question du droit d'accroissement. M. Buffet a retrouvé les accents de sa jeunesse et M. Chesnelong a réveillé les échos endormis de l'Assemblée nationale ; M. Lucien Brun a secoué le linceul dans lequel il s'était volontairement enseveli depuis des années. Il manquait à ce concert les voix, jadis puissantes, de M. Ernoul, de M. Numa Baragnon, de M. Keller !...

... O soleils disparus derrière l'horizon !

Et pourtant, dans l'ardeur de la mêlée, excité sans doute par l'odeur grisante de la poudre sénatoriale, M. Ribot a frisé un rappel à l'ordre !

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Société de Tir. — Séance ratée quant au nombre ; à peine une dizaine de membres se sont rendus au Stand. Le défaut d'administration sérieuse, dans n'importe quelle Société, est la pierre d'achoppement qui la fait sombrer ; il est donc nécessaire que l'on nomme au plus tôt le bureau de la Société de Tir, si l'on tient à ce qu'elle dure.

—)o(—

Postes et télégraphes. — *Circulaire du 9 avril 1895.* — Pour faciliter, dans la mesure du possible, les échanges de correspondances télégraphiques entre les militaires et marins du corps expéditionnaire de Madagascar et leurs parents, il a été décidé que ces correspondances pourraient être expédiées avec des adresses abrégées ou des adresses de convention enregistrées *gratuitement* par les bureaux de distribution.

Les télégrammes à destination des militaires ou marins du corps expéditionnaire doivent donc être acceptées, au départ de France ou d'Algérie, avec les adresses sommaires écrites par les expéditeurs, si ceux-ci déclarent que les adresses qu'ils indiquent sont enregistrées.

De même, chaque famille résidant en France ou en Algérie peut demander l'enregistrement gratuit, au bureau de sa résidence, d'une adresse abrégée ou d'une adresse de convention en vue de la remise des télégrammes *qui lui seraient envoyés de Madagascar* par un parent, militaire ou marin, faisant partie du corps expéditionnaire.

Les intéressés trouveront au bureau de poste de leur localité tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin à ce sujet.

—)o(—

ETAT CIVIL

du 12 au 20 Avril 1895.

NAISSANCES

Lieutier Augustine-Claire-Marie.
Meysson Eugène-Louis-Aimé-Joseph.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre M. Gonbaud Jean-Baptiste-Constant et Mlle Pons Anna-Louise-Adeline.

DÉCÈS

Lieutier Thérèze-Marie, veuve Reymond, 69 ans.

Diadème de la Beauté

Le plus bel ornement de l'homme et de la femme est une opulente chevelure. Cette couronne naturelle se conserve et se fortifie par l'emploi de la Brillantine du Congo, baume végétal richement parfumé.

CANCANS ET POTINS

LA FIN D'UN KIOSQUE

En ce temps-là, M. Latil était le dieu... de l'*Harmonie* dont Latapie était le pistonant prophète.

Or, les *Toutouristes* indépendants continuant de semer dans l'air leurs notes joyeuses, les Pharisiens de l'*Harmonie* ourdirent les plus noirs complots contre leurs frères *anticipaux* et décidèrent de profiter du saint jour de Pâques pour escalader le kiosque appartenant à ces derniers.

La situation devenait aussi tendue qu'une corde de contrebasse. On craignait, pour le dimanche, une seconde

---

bilité en t'aidant dans ce caprice.

— Caprice, caprice, enfin, vous jugerez plus tard. Tout ce que je puis vous affirmer, Lucien, c'est que vous ne courez aucun danger, comme je suis certaine de n'en courir aucun à votre bras. Il faut que j'aille à ce bal, et j'irai, fût-ce avec un autre. Vrai, vous ne méritez pas votre gracieux surnom si vous ne cédez pas à mes instances.

Elle s'était approchée de moi, m'avait saisi la main qu'elle pressait avec une insistance qui réveilla certains de mes soupçons d'antan.

— S'agirait-il encore de Mlle Van Hope ? fis-je tout à coup.

Il me sembla qu'elle pâlissait ; en tout cas, elle tressaillit. Avais-je touché juste ?

— Lucien, mon cher Lucien, je vous en prie, je vous en supplie, ne me questionnez pas d'avance. Rapportez-vous-en à moi. Vous n'avez rien à craindre, c'est un devoir que je remplis. Plus tard vous saurez. Laissez-moi faire d'abord.

— Velléda, je suis entêté ; je veux savoir....

— Voyons, Azor, une simple réflexion. Serais-je ici chez vous, malgré la consigne imaginée par Mme Catannas, si je n'étais pas en règle envers ma concience.

— Je ne dis pas... Enfin, soit, partons, advienne que pourra.

— Mais il n'arrivera rien que du bien, pour vous surtout, Lucien.

Et nous partîmes ; le fiacre nous attendait à la porte.

— Bal Montparnasse, rue de la Gaîté, fit délibérément Velléda.

Pour le coup, je tressautai.

— Jamais de la vie ! mécriai-je, et je fis mine de descendre.

Velléda me retint par le bras avec une force dont je ne l'aurais pas crue capable, m'assit malgré moi sur les coussins de la voiture, ferma la portière et donna l'ordre au cocher de filer vivement, ce à quoi l'automédon obéit avec un sourire narquois qui ne fit qu'augmenter ma mauvaise humeur.

— Un bal de barrière, Velléda ; à quoi songes-tu ?

— Je sais ce que je fais, répliqua-t-elle avec autorité. Que faut-il vous dire de plus, Lucien, pour vous faire comprendre que je n'agis pas à la légère, que je sais où je vais et ce qui m'attend. Seulement, vous étiez le seul homme à qui je puisse demander un service aussi étrange, avec lequel je puisse être en toute sécurité.

— Vous craignez un danger ?

— Je ne dis pas cela. Mais, je le répète, quoi qu'il puisse arriver, je suis sans peur, comme je suis d'ailleurs sans reproche, étant en votre compagnie et sous votre sauvegarde.

Je me résignai, et une demi-heure après nous entrions dans la salle de bal, déjà brillamment garnie et où les cuivres, faisant, rage, entraînaient des couples, qui commençaient à s'échauffer, dans un galop infernal.

Ai-je dit qu'en chemin, sur la prière de Velléda, à laquelle je me résignais enfin à obéir, je m'étais muni chez un costumier d'un domino et d'un loup ?

XXII

Nous nous assîmes dans un coin voisin de la porte d'entrée, sur l'instance de ma cousine, après une promenade circulaire dans la salle, qui n'avait pas permis à Sophie-Dorothée de rencontrer quelqu'un que visiblement elle cherchait.

J'aurais douté qu'elle était venue pour rencontrer quelqu'un, que l'incertitude n'eût pas été permise au bout de cinq minutes.

(*A Suivre.*) L. des ILES

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.
Pour rendre aux cheveux gris ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.
Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie-Parf., rue Porte de Provence.

© VILLE DE SISTERON

édition, revue, corrigée et augmentée, des *Vêpres Siciliennes*, lorsque, dans la nuit du vendredi au samedi saint de l'an de grâce 1891, une bande de *vandales* escamota le kiosque en un clin d'œil et aussi facilement qu'une simple muscade.

Vous voyez d'ici l'ahurissement des braves Sisteronnais, à leur réveil, et le bruit que fit dans notre Landerneau cette bonne blague de derrière les fagots.

Les uns rigolaient comme de petites folles, les autres, — les moins nombreux — s'en mordaient de dépit les oreilles jusqu'à l'occiput. Bref, ce fut une semaine de gaîté, pendant laquelle la renommée des auteurs de ce coup de main audacieux prit des proportions épiques : les journaux de la région chantèrent leurs louanges ; des alentours on venait en pèlerinage pour voir l'endroit où fut le tremplin évanoui.

Mais, hélas ! comme les médailles, chaque kiosque a son revers.

L'épilogue de cette équipée nocturne fut, le 5 mai suivant, l'exhibition en brochette, sur les bancs de la correctionnelle, de douze membres de la Société, — parmi lesquels le vice-président actuel, — accusés d'avoir enlevé un *monument public !!!*

On connaît la suite de cette inénarrable cause célèbre.

Après avoir frisé les galères, peut-être la guillotine et tout au moins la prison, les musiciens furent acquittés et le kiosque déclaré bel et bien leur propriété légitime.

Huit jours après sa démolition, il avait été reconstruit sur un terrain hospitalier. Les concerts furent repris régulièrement et tout faisait espérer que cette pièce, désormais historique, finirait là tranquillement ses jours, n'ayant plus à redouter que des ans l'irréparable outrage.

Mais une nouvelle inouïe, invraisemblable et fortement commentée, circule aujourd'hui dans le public.

On prétend que la Commission actuelle de la Société musicale a cédé le kiosque au propriétaire du terrain sur lequel il s'élève, pour le prix dérisoire de 50 fr.

La construction première du kiosque avait coûté 1,223 fr. 84 ; sa réédification environ 400 fr., soit ensemble la bagatelle de 1,623 fr. 84.

Comme une nouvelle de ce genre mérite confirmation, nous renvoyons à huitaine les commentaires du public... et les nôtres.

O. de Javelle.

Un mot de la fin

« Vous répondrez, ô corrupteurs de filles, »
Disait en chaire un docteur véhément,
« Vous répondrez de chaque peccadille
« Qu'elles feront avant le sacrement ;
« Punis serez au jour du jugement,
« D'avoir femelle au péché façonnée... »
La jeune Alix, qu'un amant peu constant,
Depuis trois jours avait abandonnée,
S'écria : « Bon ! j'en ferai tant et tant,
Que du fripon l'âme sera damnée ! »

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 17 Avril 1895.

Le marché est suffisamment animé et la tendance à la hausse se manifeste sur presque toutes les valeurs. Le 3 0/0 reprend le cours de 103 ; le 3 1/2 avance à 108.65.

Le Crédit Foncier passe de 920 à 925. Tout le groupe des obligations à lots se fait remarquer par sa belle tenue.

Le Comptoir National d'Escompte est demandé à 620 francs.

La Société Générale gagne du terrain à 496.26 ; de même le Crédit Lyonnais, à 825 francs.

La mise en vente, au prix de 500 fr., des 1,500 obligations de l'Ecole Saint-Paul, de Versailles, obtient un véritable succès. Beaucoup de capitalistes, séduits par la sécurité et le revenu du placement, transmettent leurs demandes à la Société Générale, à Paris, et dans ses succursales en province.

Nous avons dit que l'assemblée ordinaire de la Société française d'Incandescence par le gaz (système Auer) avait fixé le dividende à 180 fr. bruts, payables à partir du 16 avril.

L'assemblée extraordinaire a décidé l'augmentation du capital social de 800,000 fr. à 2 millions. Cette augmentation se fera par l'émission de 15,000 actions de 100 fr., émises au pair et réservées aux actionnaires anciens, dans la proportion de 3 actions nouvelles pour deux anciennes. La souscription aura lieu du 16 au 26 avril.

Les bons Gulf-Lands sont en faveur à 34.75.

L'action des grandes Fabriques de Papier de Paris enregistre de bons achats à 106.

Chemins français soutenus.

Marché d'Aix

du 18 Avril 1895.

Bœufs limousins	1 48	a	1 50
Gris	1 40	à	1 43
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 90	à	1 95
de Barcelonnette	» »»	à	»»
de Gap	1 78	à	1 80
Moutons Africains	1 30	à	1 40
Réserve	1 75	à	1 80

TRIBUNAL DE COMMERCE de Sisteron

AVIS

MM. les créanciers du sieur Auguste IMBERT, négociant à Sisteron, sont invités à se rendre le *vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-quinze*, à quatre heures du soir, dans une des salles du Palais-de-Justice de Sisteron, pour délibérer, sous la présidence de M. PICQUET, Juge-Commissaire de la liquidation, sur la formation d'un concordat ou contrat d'union.

Pour extrait :

Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

On demande

UN APPRENTI MÉCANICIEN

S'adresser à M. Stanislas **MAUREL**, constructeur-mécanicien, à Sisteron.

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

à MARSEILLE : chez M. GAUCHON
Cours Belzunce.

à AIX : chez M. César MARTINET
Cours Mirabeau.

PÉPINIÈRES DES CÉVENNES

Catalogue général 41

VIGNES Américaines et Franco-Américaines

ALBERT GOURDIN

St-Hippolyte-du-Fort (Gers).

AVIS

L'ENTREPOT des *Engrais Chimiques* de M. Ernest SARLIN est situé rue Saunerie, ancien hôtel Pardigon.

MONITEUR des RENTIERS

Journal financier de 16 pages, paraissant le dimanche

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES LES VALEURS

2 fr. par an

23, passage Saulnier, PARIS.

VINS NATURELS

Maison de confiance

Jean Rulland

SISTERON

Vin provenant directement de la propriété

à 19 francs l'hectolitre

et au-dessus

EAU-DE-VIE 1re qualité

à 1 franc 45 le Litre

ON PORTE A DOMICILE

GRANDE BAISSE

de Prix

Vins à partir de 20 francs l'hectolitre, *garantis naturels et achetés directement chez le propriétaire.*

EAU-DE-VIE 1er choix pour fruits,
1 fr. 50 cent. le litre.

E. BERTRAND

MARCHAND DE VINS

SISTERON

A CÉDER DE SUITE

ATELIER

de

CORDONNERIE

Situé rue Droite, Sisteron.

S'adresser à Mme Théréza Brun.

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 16. — 18 Avril 1895.

QUATRIEME ANNÉE

Le lion de Camors, par L. de Caters. — Une plante extraordinaire de l'Afrique : le welwitschia mirabilis, par Maurice Maindron. — Le traîneau du roi Louis II. — Le discours de M. Guillaume, par Mazzonuovo. — Jeux d'esprit. — Mosaïque : Engins destructeurs ; Locutions proverbiales ; Souvenirs artistiques ; Varia.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.

Nouvelle conquête de la Science

LES HERNIES

Le Docteur GÉRARD, de la Faculté de Paris, diplômé du Ministère de l'Intérieur, vient de découvrir un astringent assez énergique pour obtenir promptement l'occlusion de l'anneau herniaire. Il ne suffisait pas, comme tant d'autres l'ont fait avant lui, d'appliquer un bandage médicamenteux ou une pommade quelconque pour fermer le passage de l'anse intestinale : il fallait trouver un remède inoffensif et vraiment efficace, grâce auquel la guérison radicale de la hernie sans opération ne fut plus un vain mot. Telle est la découverte que nous devons au savant docteur, qui offre gratuitement sa brochure à nos lecteurs contre 45 centimes en timbres-poste, pour frais d'envoi. — Adresser les demandes à M. GÉRARD, 21, rue du Faubourg Montmartre, Paris.

Dr DEBRAY.

AVIS

M. CLÉMENT Noël a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir une nouvelle chapellerie aux Quatre-Coins, ancienne maison veuve Pellegrin.

Par les moyens de fabrication dont il dispose, M. CLEMENT assure ses clients qu'ils trouveront, dans ce nouvel établissement, tous les articles de chapellerie *d'une réelle supériorité à des prix indiscutables de*

BON MARCHÉ

Aux Quatre-Coins, ancienne

MAISON Vve PELLEGRIN

CAFÉ DU CENTRE

Avec Matériel complet

A LOUER DE SUITE

S'adresser au bureau du journal ou à M LAGARDE, propriétaire à Clamensane.

CARTES DE VISITE sur beau carton depuis 1 fr. 50 cent. *le cent.* Plus de 100 types à choisir. La bordure deuil augmente le prix de 1 fr. par cent. Liv. rapide. A l'imprimerie du Journal.

Un élégant Calendrier de poche accompagne chaque livraison

A VENDRE

UNE MAISON

Composée de trois pièces, située à La Coste.

S'adresser à M. REBATTU fils aîné, ou au bureau du journal.

BON-PRIME

Tout lecteur du *Sisteron-Journal*, qui détachera ce *Bon-Prime* et qui nous enverra la somme de un franc cinquante centimes, recevra franco un exemplaire des **Propos de Tante Rosalie**, le livre d'Economie domestique, dont le prix en librairie est de Trois francs.

— **Les propos de la tante Rosalie** sont le gros succès du jour et le bréviaire indispensable de toute bonne femme de ménage qui veut tenir sa maison avec ordre et économie.

Histoire de France

par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui, ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur ; c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente ; elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront, adresser cinq francs en timbres ou mandat-poste aux Editeurs Jules Rouff, 14, Cloître Saint-Honoré, Paris.

LA MAISON DU
PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf, PARIS

adresse *GRATIS* et *FRANCO*, l'Album et toutes les gravures de Modes Printemps, Été 1895, des

VÊTEMENTS pour HOMMES et ENFANTS

Extrait du Catalogue

Complet draperie nouveauté très soigné 25 f.

Veston belle draperie nuance mode 6 f. 60

Pantalon draperie fantaisie disposition nouvelle 5 f. 75

Costumes Cyclistes veste et culotte article extra 19 f. 50

VÊTEMENTS POUR DAMES

Bonneterie, Chapellerie, Chemises, Chaussures et tout ce qui concerne la toilette.

Tous les achats faits à la Maison du Pont-Neuf, sont *remboursés* par une police de la SÉQUANAISE « Société pour la reconstitution des Capitaux ».

VÊTEMENTS POUR TOUS LES SPORTS

Expédition FRANCO dans toute la France à partir de 20 francs

Rue du Pont-Neuf, nos 4, 6, 8, PARIS

PAS de SUCCURSALES

Le gérant : Aug. TURIN.

Pour teindre chez soi
SANS DIFFICULTÉ
Les bonnes ménagères emploient avec succès
LA KABILINE
PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE
Qui rend aux vieux Vêtements leur fraîcheur primitive.
40 CENTIMES LE PAQUET
Se vend partout chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers

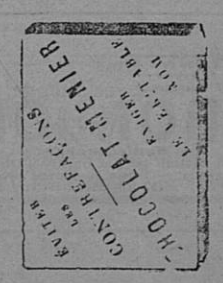

© VILLE DE SISTERON

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMÉNIE
Le meilleur Désinfectant connu.

Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du PAPIER D'ARMÉNIE.
DÉTAIL : PHARMACIES, PARFUMERIES, PAPETERIES, BAZARS
GROS : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Ech^ons gratis.*
Dépôt : *Droguerie de l'Horloge*

Gazette des Chasseurs
Directeur : EMILE BLIN
à FOURCHES (Calvados)
ABONNEMENTS :
France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs
COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

LA FAMILLE LA FAMILLE LA FAMILLE LA FAM
PAIX . JOIE . ELEGANCE . BEAUX-ARTS
LA FAMILLE
500,000 Lecteurs
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
15 centimes le numéro. — 8 francs par an
16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE
PATRONS GRATUITS
(un par mois)
CHRONIQUES, ROMANS
Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.
COLLABORATEURS CÉLÈBRES
GRAVURES INÉDITES
MODES : Mme Aline VERNON
Numéro spécimen sur demande
PARIS. — 7, RUE CADET, 7. — PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Fournitures générales pour Entrepreneurs
PLATRE POUR ENGRAIS
BARDONNENCHE & Cie
Entrepôt : Cours St-Jaume
SISTERON (Basses-Alpes)

La Meilleure des Eaux de Table
Voici l'analyse faite par l'Académie de médecine de Paris des substances contenues dans un litre d'eau de la source «Les Bernardins», de Vals, primé du *Sisteron-Journal.*

Bicarbonate de soude.....	1.5838
Bicarbonate de potasse ..	0.0337
Bicarbonate de chaux....	8.4548
Bicarbonate de magnésie	0.3664
Bicarbonate de fer......	0.0333
Bicarbonate de manganèse.	traces
Sulfate de soude........	0.1281
Chlorure de sodium....	0.0365
Silice...........	0.0740
Alumine.........	0.0930
Acide carbonique libre.	1,4681

Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat de 15 fr. adressé à l'administration du *Sisteron-Journal.*
Port en sus.

BANQUE RUSSE
pour le Commerce étranger, fondée en 1871, au capital entièrement versé de *20 Millions de roubles* (environ *58 Millions de Francs*). Cette Banque est représentée à St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris. L'Agence de Paris est située *31, Rue du Quatre-Septembre.*

A LOUER
en tout ou en partie
MAISON LAPLANE
PLACE DE L'HORLOGE

S'adresser à Me HEIRIÈS, notaire à Sisteron.

Mal. du Foie de Matrice Fes blanches — Etablissement Thermal ET EAU DE — Scrofule Glandes Tumeurs
BONDONEAU
Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour contre l'Obésité, surtout celle du ventre. — Ecrire au Gérant pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, *PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

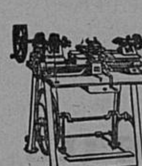

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES
pour INDUSTRIELS et AMATEURS | de tous Systèmes | à découper
SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Toupies, etc.*
OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains
pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc., AMATEURS. — BOITES D'OUTILS
SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
TARIF-ALBUM (300 pages 1,100 gravures) Fco 0,65c. **A. TIERSOT** CONSTRUCT' BREVETÉ A PARIS 16, Rue des Gravilliers.
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Avis aux Mères de Famille
FARINE *LACTÉE* NESTLÉ
est le MEILLEUR ALIMENT pour les enfants en bas-âge.
est l'ALIMENT le plus COMPLET n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'ALIMENT le plus SÛR pour faciliter le sevrage.
est le SEUL ALIMENT recommandé par tous les médecins.
Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boites. GROS, A. CHRISTEN, 16, Rue Parc-Royal, PARIS
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'ÉPICERIE

CHOCOLATS D'AIGUEBELLE
Fabriqués par les PÈRES TRAPPISTES
Se vend chez les principaux négociants

La Nouvelle Revue
18, Boulevard Montmartre, Paris.
Directrice : Madame Juliette ADAM
PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement		12 mois	6 mois	3 mois
	Paris et Seine	50f	26f	14f
	Départements	56	29	15
	Étranger. . .	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les *Bureaux de poste*, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale* de France et de l'Etranger.

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES
Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION
en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :
LAVEZ-VOUS
avec le
SAVON AU GOUDRON
DE BARBIER
Prix : 0.40, 0.75 & 1. 20.

32me ANNÉE
LE RAILWAY
(Paraissant tous les samedis)
HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER
P.-L.M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.
DIRECTION ET ADMINISTRATION
36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE
EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, & chez M. Aster Fils, libraire à Sisteron.

La Clé de la Sténographie Populaire
(SYSTÈME DUPLOYÉ). Alphabet Sténographique

pb td fv kg lr mn gn j ch s z o a ou eu u é è i an on in un

Les consonnes sont *fixes*, les voyelles sont *mobiles.*

La Sténographie Duployé écrit les sons, pas autre chose. Le son A s'écrit toujours ainsi : ; le son O de cette manière : ; et le son OU de celle-ci : .
La diphtongue OI se prononçant OA, s'écrit, par conséquent, avec les signes de O et de A : .
Le son P (pe) s'écrit : , et B (be) s'écrit : . pas, peau, beau, bois, papa, pope, aube, poupe, poids.
T (te) s'écrit : , et D (de) s'écrit : : tas, taux, tape, dot, doute, doigt, patte, tabac, botte, boîte, poteau, bateau, badeau, aubade.
F ou PH (fe) s'écrit : , et V (ve) s'écrit : : faux, voûte, touffe, fauve, fade, faute, taffetas, aphte.
K, C dur ou QU (ke) s'écrit : , et G dur (gue) s'écrit : : cap, capote, coke, cadeau, bague, phoque, coupe, coude, opaque.
L (le) s'écrit ainsi : , mais en remontant, et R (re) s'écrit ainsi : , aussi en remontant : robe, bord, rabot, Var, rave, colle, caporal, colloque, loque, gare.
J ou G doux (je) s'écrit : , et CH (che) s'écrit : : joie, Jacques, chat, chape, cheval, choc, Georges, Jacob, jacot, château, chocolat.
S ou C doux (se) s'écrit : , et Z (ze) s'écrit : : sa, seau, hasard, gaze, casaque, soldat, cela.
N (ne) s'écrit : , et GN (gne) s'écrit : : anneau, canot, agneau, Narbonne, cognac, canard.
M (me) s'écrit : : ma, moi, mot, bameau, bonne, moutarde, marmotte, marmelade.
X s'écrit tantôt comme KS : axe, tantôt comme GZ : exempt.
OU, au commencement et à la fin des mots s'écrit : : vous et non pas : , nous et non pas , ouvre et non pas .
Nous connaissons toutes les consonnes et trois voyelles ; les autres sons voyelles s'écrivent avec des petits demi-cercles ou des quarts de cercle grands et petits .
Comme les voyelles sont presque toujours précédées ou suivies d'une consonne, il est important que nous puissions écrire d'un seul trait de plume la consonne et la voyelle qui forment syllabe. La Sténographie Duployé donne ce résultat en rendant mobiles les signes des voyelles et en les traçant de manière à éviter les angles. En effet ou sont plus rapides que , ; ou sont plus rapides que , , , et ou que , .
Le son É s'écrit avec un petit demi-cercle : fée, thé, nez, été.
Le son È s'écrit avec un petit demi-cercle au-dessous duquel on place un point : dais, c'est, mais, était, quelque, laquelle.
Le son I s'écrit avec un petit demi-cercle au-dessus duquel on place un point : pie, dit, lit, nid, scie, édit, rive, ville.
Le son U s'écrit avec un quart de grand cercle : tu, rue, mue, nue, une, tube, bugne, juge, sud, rude.
Le son EU s'écrit avec un quart de grand cercle auquel on ajoute un point : deux, feu, beurre, heureux, jeu, nœud.
Le son AN s'écrit avec un quart de petit cercle surmonté d'un accent aigu : banc, dent, temps, vent, hareng, champ.
Le son ON s'écrit avec un quart de petit cercle au-dessous duquel on place un accent aigu : pont, don, gond, rond, honteux.
Le son IN s'écrit avec un quart de petit cercle surmonté d'un accent grave : , daim, vain, rein, saint, nain, main.
Le son UN s'écrit avec un quart de petit cercle au-dessous duquel on place un accent grave : Verdun, alun, l'un, Autun.
LL mouillées s'écrivent par un ou plusieurs demi-cercles : bataille, vaillant.
Les points et accents peuvent, 98 fois sur 100, être omis, sans nuire à la lisibilité, dès lors que l'on observe la règle suivante : « Les signes représentant I, U, OU, AN, IN doivent toujours, lorsque cela ne nuit pas à la rapidité de l'écriture, être tracés en remontant ou en avançant, et les signes représentant É, È, O, EU, ON, UN doivent être tracés en descendant ou en reculant : dit, dès, mis, mais, si, ses, nid, nez, du, deux, les, dot, doute. »
Les sons voyelles isolés s'écrivent toujours sans point ni accent, mais dans la position fixe ici indiquée : et, est, y, eux, hue, en, on, hein, un.

TRADUCTION DE LA LIGNE STÉNOGRAPHIQUE CI-DESSUS :
« Pour avoir de plus amples explications, exemples, commentaires, renseignements, voir la Méthode complète de Sténographie Duployé. »
17me édition, franco : 3 fr. — DUPLOYÉ, à Sinceny (Aisne).

On peut adresser toutes les demandes à Paris, 166, rue Lafayette, au siège de l'administration du journal Le Grand Sténographe, *organe officiel du Comité de propagande de la Sténographie Populaire, qui publie, dans chaque numéro, des cours, devoirs, exercices de lecture. Un exemplaire spécimen est, d'ailleurs, expédié gratuitement et franco, avec encartage également gratuit d'un premier devoir. Le Comité de propagande de la Sténographie Populaire, 166, rue Lafayette, à Paris, corrige ces devoirs et les renvoie aux élèves sans qu'il en coûte rien à ceux-ci. Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à profiter de l'occasion unique qui leur est offerte d'acquérir, sans bourse délier et avec la plus grande facilité, une connaissance de première utilité.*

GUERISON DE LA SURDITE
Les TYMPANS ARTIFICIELS, brevetés, de NICHOLSON, guérissent ou soulagent la Surdité, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir franco un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la Surdité, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces TYMPANS et les recommandent hautement. Nommer ce journal. Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,
pour la peau et le teint.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux
SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON
Polices Remboursables à 100 francs
Payables : **5** *fr. au comptant ou* **6** *fr. à terme en* **60** *mois*
Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr.** ; **2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.
SIX TIRAGES PAR AN
Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.
Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DEPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.
Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.
Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, Rue Bat-d'Argent, 2, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

VELOCIPÈDES PEUGEOT

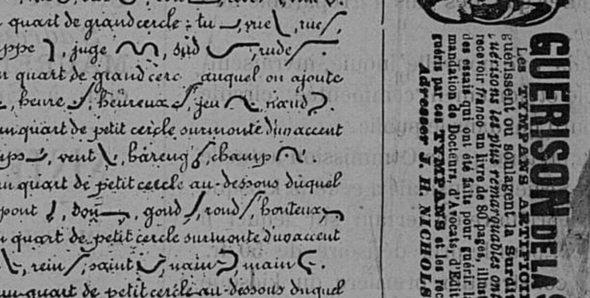

Représentant :
HENRI MARTEL
COUTELIER
A SISTERON
Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON